Rubans du Patrimoine : le concours 2027 est ouvert !

Octobre 2026

Depuis 1994, le concours des rubans du Patrimoine distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Il est organisé dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et le Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques.

L'édition 2027 est lancée et les dossiers doivent être déposés avant le 31 janvier 2027.

Si vous avez entrepris des travaux sur des bâtiments de plus de 50 ans, réalisés par des entreprises de bâtiment, et terminés entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2026, faites valoir votre collectivité, et tous les artisans, entrepreneurs et compagnons qui ont mobilisé leur savoir-faire au service de l'identité de leur territoire et de son cadre de vie.

Voir conditions de participations (formulaire, dossier, photos), déroulé du concours, remise des prix et dépôts de candidature sur le site !

Fichier

Communiqué de presse Rubans du Patrimoine 2027

Télécharger

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 28/11/2026 © infociments.fr